



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
service Eau**

Affaire suivie par Philippe ANTOINE
SB/LET230075
Tél : 05 59 80 87 22
Mél : ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **- 8 FEV. 2023**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral portant prescriptions spécifiques à déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement concernant les travaux relatifs à des retraits d'ouvrages dans le ruisseau de l'Henx sur la commune de Lacq,

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée d'au moins six mois à compter de sa notification et publié au recueil des actes administratifs des services de l'État des Pyrénées-Atlantiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
la cheffe du service eau,



Juliette Friedling

RETIA
2, Place Jean Millier
La Défense 6
92400 Courbevoie